



Procédure d'inscription

Mères avec pouvoir s'adresse à des femmes cheffes de famille monoparentale, ayant un ou deux enfants de la naissance à cinq ans, à faible ou modeste revenu. Elles ont un projet de vie à réaliser et souhaitent un coup de pouce pour ce faire.

Pour vous inscrire sur la liste d'attente, vous devez correspondre aux [critère d'admissibilité](#). À Mères avec pouvoir, c'est première arrivée, première servie : aucune priorisation n'est évaluée. Malheureusement, les besoins sont grands... prévoyez près d'un an d'attente suite à votre inscription. Par contre notre équipe s'assurera de vous donner quelques références et d'être à votre écoute.

Procédure d'inscription et de sélection des participantes

Les femmes qui veulent s'inscrire doivent procéder dans le respect des étapes suivantes:

- Inscription sur le site, par téléphone ou en personne. Veuillez vous assurer de fournir un numéro de téléphone valide et fonctionnel.
- Entrevue téléphonique: Le moment venu, vous serez contactée par téléphone. Une mise à jour de votre situation et de votre motivation est alors effectuée.
- Rencontre d'information en groupe: la candidate est alors convoquée pour une première rencontre groupée, si les besoins concordent toujours avec l'offre de services. Dans le cas contraire, les requérantes sont informées que leur demande n'est pas retenue et sont dirigées vers d'autres ressources s'il y a lieu.
- Entrevue individuelle.
- Début du suivi avec l'équipe d'intervention et accompagnement pour constituer la demande de logement subventionné pour le volet logement. La

candidate doit être acceptée par l'OMHM pour résider à Mères avec pouvoir.

Notes:

- À chaque étape du processus de sélection, l'équipe se réserve le droit de vous rediriger si elle évalue que votre situation ne correspond pas à notre offre de services.
- Une requérante dont la demande d'admission à Mères avec pouvoir est refusée ne peut faire appel de la décision. Elle peut cependant présenter de nouvelles demandes, qui seront réévaluées au moment venu.
- La durée du processus est très variable. Elle peut aller de quelques mois à plus d'un an.
- Si vous êtes uniquement intéressée par le volet hors-logement (IMO), vous serez directement contactée par l'intervenante en charge de ce programme.

L'inscription peut se faire directement en remplissant le [formulaire d'inscription](#).